

blissement de l'Infant d'Espagne Don Philippe , & sur une ou diverses Places soit des conquêtes du Roi dans les *Pays Bas* , soit autres , à joindre aux anciennes possessions de la Couronne. Mais pour en connoître mieux , il faut le tems de la clôture de ces conférences , & peut-être celui de la campagne à l'ouverture de laquelle on se prépare de tous côtés avec tant de chaleur. En attendant on dira que le Comte de St. Severin d'Arragon est compté présentement rendu au lieu du Congrès avec les Plénipotentiaires de toutes les Puissances intéressées dans l'important ouvrage de la pacification, il est parti le 12. Mars , & il a avec lui en qualité de Secrétaire d'Ambassade , Mr. le Roux , chargé ci-devant des affaires de France à la Cour de *Prusse* : Mr. Massone , Marquis de Soto - Myor , a suivi le Comte de Severin , en qualité de Ministre Plenipotentiaire du Roi d'Espagne ; mais Don Louïs d'Acunha , comme Ministre Médiateur , attend encore à *Paris* , des ordres du Roi de Portugal son Maître , pour se rendre aussi à *Aix-la-Chapelle*. Un Ministre de la part du Roi de Pologne Electeur de Saxe , s'y rendroit avec le même caractère , s'il étoit vrai que la médiation de ce Prince dût être employée conjointement avec celle de Sa Maj. Portugaise. Quoiqu'il en soit , le Roi n'enverra de second & troisième Plénipotentiaire au Congrès , qu'après que l'on y fera d'accord sur les préliminaires , & que les choses seront amenées au point de régler un Traité qui embrasse les divers objets qui le rendent consistant. Mr. de St. Severin doit insister aussi préalablement , suivant ses instructions , à ce que l'Etat de *Genes* soit remis en possession de ce qu'on lui a ôté , & dédommagé pour les préjudices dont il se plaint ; on